

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Provence-Alpes-Côte d'Azur | 2007

Monieux – Aven Souche

Évelyne Crégut-Bonnoure



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6456>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Évelyne Crégut-Bonnoure, « Monieux – Aven Souche », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6456>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Monieux – Aven Souche

Évelyne Crégut-Bonnoure

Identifiant de l'opération archéologique : 8266

Date de l'opération : 2007 (SD)

Inventeur(s) : Crégut-Bonnoure Évelyne (MUS)

- 1 L'aven Souche, en bordure des hauts plateaux du Vaucluse, est situé à l'ouest du village de Monieux, sur le plateau des Défends. Cet aven s'ouvre à 788 m d'altitude, dans une zone karstique riche en cavités spéléologiques, archéologiques et paléontologiques. Il avait donné lieu dans les années 1970 à un début de désobstruction au cours de laquelle des ossements humains et une faune sauvage et domestique avaient été collectés.
- 2 Il se présente sous la forme d'une dépression en pente douce vers le sud-ouest, délimitée à l'est par une diaclase. Sa longueur est d'environ 5 m et sa largeur maximale de 3 m. Le sondage a été entrepris dans la partie sud-ouest, creusée par les spéléologues.
- 3 Le remplissage est constitué par une accumulation de blocs rocheux et de fragments plus ou moins grossiers dont les interstices sont remplis d'un sédiment terreux devant plus argileux vers la base. La progression du sondage a été arrêtée sur d'importants blocs d'effondrement.
- 4 Le matériel exhumé comporte des tessons de céramiques, de l'industrie lithique, des ossements humains, des charbons de bois et des restes de faune. Si l'on excepte l'industrie lithique, le matériel est fragmenté et les ossements sont très altérés. Une importante dispersion verticale des vestiges peut être mise en évidence.

Le lithique

- 5 L'ensemble des pièces lithiques a fait l'objet d'une identification détaillée (par Stéphane Renault, MMSH Aix-en-Provence).
- 6 La série se compose de vingt-cinq pièces dont la plupart sont des éclats de taille. Toutes les pièces déterminées, sauf une, ont été réalisées par percussion à la pierre. La présence

d'éclats laminaires bruts et d'éclats de taille, parfois retouchés, témoigne d'une activité de taille réalisée sur place mais dont le produit est absent et sans doute destiné à un autre lieu. En effet, seules trois pièces se détachent du lot identifié par leur nature et leur fonction. La première est un fragment de nucléus qui présente des traces de chauffe, la seconde est un nucléus marqué par deux phases d'utilisation distinctes (une fonction de débitage et une fonction d'outil en tant que grattoir ou racloir). Enfin, la dernière pièce, lame retouchée sur bords gauche et droit, présente un matériau différent des précédentes pièces et des traces de rubéfaction, de chauffe de support qui permettent de la rattacher au Néolithique moyen.

La céramique

- 7 Le mobilier céramique se compose de 157 tessons, dont 30 sont remaniés.
- 8 La série est globalement mal conservée mais ses caractéristiques physiques et technologiques sont homogènes : teintes variant du beige au rouge, cuisson en atmosphère oxydante, même pâte dégraissante (calcite grossièrement pilée). Certaines pâtes céramiques contiennent également du quartz roulé, naturellement présent dans l'argile, et des carbonates.
- 9 La série compte seulement douze éléments typologiques, dont quatre fragments de bord (Fig. n°1 : Céramique de l'aven Souche). Il s'agit d'une lèvre plane débordante digitée, de deux fragments de lèvres planes de section triangulaire appartenant vraisemblablement au même vase et de la partie supérieure d'une jarre munie d'un cordon triangulaire étiré sur lequel a été appliquée une prise ovale. Il faut également mentionner la présence de cinq fonds plats dont trois possèdent un talon légèrement dégagé. Les éléments plastiques sont représentés par deux cordons appliqués et digités, pouvant provenir du même vase. Enfin, un fragment de col concave complète la série.
- 10 La jarre à cordon triangulaire surmonté d'une prise trouve des parallèles dans la céramique commune du campaniforme rhodano-provençal comme à la grotte Murée à Montpezat (Alpes-de-Haute-Provence) (Lemerrier, 2004). La forme perdure cependant au début de l'âge du Bronze ancien. On la retrouve ainsi sur le site éponyme du Camp de Laure au Rove (Bouches-du-Rhône) ainsi qu'à Roynac-Le Serre 1 (Drôme) (Courtin, 1975 ; Vital, 2004).

Les ossements humains

- 11 À l'occasion du travail de dégagement de l'aven ont été découverts, à la profondeur de 2,70 m, 92 ossements épars dont l'état de conservation est relativement bon et qui sont représentatifs de deux individus adultes. Aucune donnée de fouille n'existant, on ne peut définir les connexions anatomiques ainsi que le caractère primaire ou secondaire de ce dépôt dont la nature funéraire n'est pas attestée.
- 12 La campagne de sondage 2007 a mis au jour (de 2,15 m à 2,38 m depuis la surface du sol), sur plusieurs niveaux de sédimentation, une série de 28 éléments, mal conservés, dont un nombre important de vestiges dentaires. Elle paraît être le complément de la série de 1973.

- 13 La répartition des dépôts ainsi que leur agencement ne présentent pas d'organisation osseuse particulière. Les os longs des membres supérieurs et inférieurs sont mélangés à ceux du thorax, de la ceinture scapulaire ou des dents sans tenir compte d'un regroupement ostéologique organisé. Il ne semble pas non plus que les dépôts osseux aient un lien direct avec le mobilier céramique ou les vestiges lithiques, témoins d'une occupation du site.
- 14 L'utilisation d'espaces naturels (avens, abris-sous-roche et grottes) à des fins sépulcrales est un phénomène relativement fréquent dans toute la Provence et les Alpes méridionales.
- 15 L'interprétation de ces dépôts reste cependant difficile dans la mesure où la présence d'ossements souvent épars, isolés et sans connexion anatomique est généralement insuffisante pour établir le fait sépulcral (Perez, 2007).

La faune

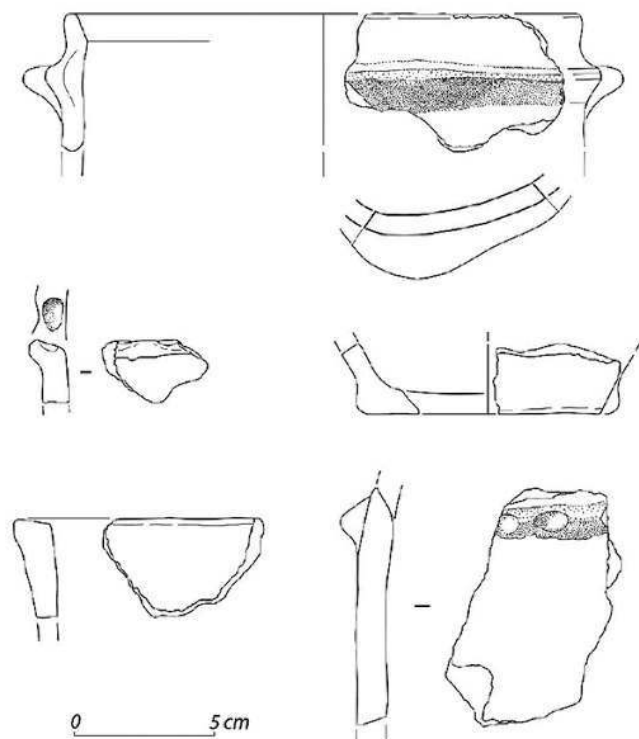
- 16 Un total de 313 restes représentant 7 mammifères, 1 amphibien et 2 reptiles sont identifiables : renard (*Vulpes vulpes*), chat sauvage (*Felis silvestris*), sanglier (*Sus scrofa scrofa*), boeuf (*Bos taurus*), mouton (*Ovis aries*), lapin (*Oryctolagus cuniculus*), lièvre (*Lepus europaeus*), crapaud commun (*Bufo bufo*), lézard vert (*Lacerta viridis*), vipère aspic (*Vipera aspis*). De nombreuses coquilles de Gastéropodes sont aussi à signaler.
- 17 L'origine anthropique de cette accumulation n'est pas attestée. Les marques observées indiquent qu'elle résulte en partie de l'action de renards.

Les charbons

- 18 Seulement 3 taxons ont été identifiés.
- 19 Ce sont par ordre d'abondance : *Quercus* (chêne caducifolié), *Sorbus domestica* (cormier) et *Acer campestre* (érable champêtre).
- 20 Les espèces identifiées indiquent un milieu dont les conditions physiques sont sensiblement identiques à celles d'aujourd'hui. Le chêne, vraisemblablement le chêne pubescent, est dominant tandis que la présence du cormier, espèce plutôt héliophile, indique que le couvert arborescent n'est pas totalement continu.
- 21 La céramique et le lithique permettent de déceler deux occupations humaines : une au Néolithique moyen et une au Bronze ancien. Il est en revanche impossible d'attribuer un âge aux restes humains, tout comme leur nature funéraire ne peut être attestée du fait de l'absence de regroupement ostéologique organisé.
- 22 Les sites de proximité que sont l'aven des Planes et le Coulet des Roches ayant été détruits par les activités spéléologiques, le gisement est à ce jour le seul encore intact. Il mériterait d'être fouillé par des archéologues.
- 23 CRÉGUT-BONNOURE Évelyne
- 24 Opération menée avec la collaboration de Salvador Bailon, Thibault Lachenal, Bérengère Perez et Michel Thinon.

ANNEXES

Fig. n°1 : Céramique de l'aven Souche



Auteur(s) : Lachenal, Thibault. Crédits : ADLFI (2007)

INDEX

Index géographique : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse (84), Monieux

Index chronologique : âge du Bronze, Néolithique

operation Sondage (SD)

AUTEURS

ÉVELYNE CRÉGUT-BONNOURE

MUS